



**COMITE DEPARTEMENTAL DES JOUEURS  
D'ECHECS DU PAS-DE-CALAIS**

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
(AG + AG Extraordinaire + AG Elective)**

**DU SAMEDI 15 FEVRIER 2020 A ISBERGUES**

**CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES:**

Béthune (2 voix)	Boulogne-sur-Mer (4 voix)	Haillicourt (1 voix)
Hénin-Beaumont (3 voix)	Isbergues (6 voix)	Vendin-les-Béthune (1 voix)
Liévin (2 voix)	Longuenesse (2 voix)	Noyelles-Sous-Lens (1 voix)
Arras (2 voix)	Calais (2 voix)	Oye-Plage (1 voix)
Saint-Pol-sur-Ternoise (1 voix)		

**CLUBS NON-REPRESENTES:**

Le Touquet (1 voix)

**BILANS :**

Nombre de clubs : 13 représentés sur 14 clubs (92,9%)

Nombre de voix : 28 voix sur 29 (96,6%)

*Monsieur le Président Franck TARO ouvre la séance en remerciant toutes les personnes ayant contribué au bon fonctionnement du CDJE62.*

**BILANS :**

**Administratif :**

Le CDJE 62 félicite les clubs de Boulogne-sur-Mer et d'Isbergues pour leur Label Féminin.

**Budget :**

La subvention départementale est en baisse de 2000€ donc le CDJE 62 fonctionnera avec 4200€ de dotation du Conseil Général du Pas-de-Calais pour l'année 2019.

Nous rappelons que les clubs ayant des jeunes participants au tournoi permanent peuvent réclamer un remboursement des licences de ces jeunes compétiteurs à hauteur de 50% sur la licence A et à hauteur de 100% sur la licence B.

Nous rappelons aussi que les demandes de subventions ou de remboursements sont à faire avant le 1<sup>er</sup> Juin de la saison en cours auprès de Jean-Louis CARDON, Trésorier du CDJE 62 en mettant en copie notre Président.

### **Jeunes :**

Le CDJE 62 sera représenté par 9 qualifiés mais pour des raisons personnelles et notamment par le décalage des vacances scolaires en France, seulement 5 à 7 qualifiés iront au championnat de France Jeunes à Agen.

On peut noter que 18 jeunes du Pas-de-Calais se sont déplacés à Fourmies pour le championnat Ligue du 2 au 5 janvier 2020.

Le 15 janvier 2020 a eu lieu les championnats scolaires à Isbergues. 6 écoles et 2 collèges sont qualifiés pour la phase académique le 25 mars 2020 à Isbergues.

On peut noter la participation de 85 écoliers et 38 collégiens et plusieurs établissements ne sont finalement pas venus.

Le tournoi permanent connaît une participation régulière au dessus des 30 jeunes sur la zone Artois mais rien n'est fait sur la zone côte d'opale.

Les clubs de la Côte d'Opale mettent l'accent sur le fait qu'il est compliqué d'intéresser les jeunes et encore moins les parents pour accompagner leur enfant. Les différents clubs de la zone Côte d'Opale sont géographiquement séparés en moyenne de 40 kms entre chaque club.

Une discussion est faite pour trouver une nouvelle formule sur la Côte d'Opale, diminuer le nombre de rondes et le nombre d'après midi.

### **Wawrzecki :**

Cette saison, le championnat est composé de 12 équipes. Le nombre d'équipe est stable depuis quelques années.

M. Philippe Broutin fait des recherches auprès des clubs pour chercher à dynamiser la compétition. De nouvelles formules pourront voir le jour dans les prochaines saisons.

## **RAPPORT FINANCIER**

Les comptes du CDJE 62 lors de l'année 2019 sont en déficit d'environ 3030 euros et les comptes de l'association sont toujours composés d'environ 8900€.

Le budget prévisionnel 2020 sera présenté par le nouveau bureau.

L'exercice 2019 et le budget prévisionnel a été approuvé à 100%.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Le CDJE 62 possède 50 jeux et 50 pendules pour aider les clubs à organiser leurs évènements.

La dernière ronde la Wawrzecki aura lieu le 9 mai 2020 à Boulogne-sur-Mer. La dernière ronde rassemblera si possible chaque année dans un club différent.

Les prix seront des lots de livres.

Les aides pour les jeunes au championnat de France sont renouvelées à hauteur de 100€ pour les qualifiés et 50€ pour ceux qui participeront à l'open parallèle.

Il y aura toujours un remboursement à hauteur de 100% de la licence B et 50% de la licence A pour tous les jeunes participants au tournoi permanent.

A étudier, trouver un tournoi support pour élire un championnat du Pas-de-Calais.

L'AG est maintenant terminée, l'AG Extraordinaire est maintenant ouvert.

Le club de St-Pol est parti : il reste 12 clubs sur 14 (85,7%) et reste 27 voix sur 29 (93,1%)

Après discussions, le bureau vote pour limiter les voix à une procuration par clubs. La durée pour la présentation des listes est de 30 jours avant les élections et les listes doivent être composées d'au minimum 5 membres et d'au maximum 10 membres.

Il doit y avoir au moins 1 féminine ou un pourcentage supérieur à celui du nombre de femmes (> 16 ans) parmi les licenciés du Pas-de-Calais.

Les statuts sont votés à l'unanimité.

Les statuts sont conformes et validés par M. Eric LE ROL, président de la ligue des Hauts de France des Echecs exceptionnellement pour que notre département puisse continuer à animer leur département.

L'AG Extraordinaire est fermé, une nouvelle AG mais électorale est ouverte.

Une liste est présente :

- 1) Jean-Louis CARDON (Isbergues) Président
- 2) Boris FLEURQUIN (Boulogne-sur-Mer) Trésorier
- 3) Jean JOSSIEN (Isbergues) Responsable des Jeunes
- 4) Philippe BROUTIN (Hénin-Beaumont) Responsable des Compétitions Adultes
- 5) Pierre WARNAUT (Calais) Responsable du site Informatique
- 6) Sylvie VERSLYPE (Vendin Lès Béthune) Responsable des Féminines
- 7) Bryan FLEURQUIN (Boulogne-sur-Mer) Secrétaire

La liste est élue à l'unanimité.

Une commission a été conseillée : M. Franck TARO en titulaire et M. Philippe DAMAREZ en suppléants et qui sont sur place ont proposé de rejoindre la commission

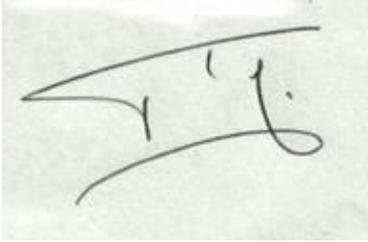
Le nouveau bureau continuera les recherches pour la compléter (des noms ont été proposés par différents présidents de club, M. ALMUDI Richard, M. Edmond STAWIARSKI ou encore Richard VAN MAELE)

Cette commission sera annoncée dès que le nouveau comité terminera sa composition.

L'AG Elective est maintenant terminée, le bureau est maintenant invité à un verre de l'amitié.

Le Président,

Franck TARO



Le Secrétaire de séance,

Boris FLEURQUIN

